

Le journaliste burundais Jean Claude Kavumbagu en liberté

APA, 16-05-2011 Bujumbura (Burundi) - Le directeur de l'agence de presse en ligne Net Press, Jean Claude Kavumbagu, sera incessamment mis en liberté après avoir passé huit mois en prison et payé une amende de 100.000 FBU (79,8875 dollars) suite à un article qu'il avait publié mettant en doute les capacités des forces de sécurité burundaises contre les extrémistes somaliens El Shebab qui avaient menacé d'attaquer le Burundi. Selon son avocat, Me Gabriel Sinarinzi, M. Kavumbagu a déjà purgé cette peine puisqu'il séjourne en prison depuis le 17 juillet 2010. « Il ne restait qu'une amende », a-t-il dit.

Cette libération a suscité une réaction mitigée dans la presse partagée entre la joie de voir un confrère libre et l'indignation de constater qu'on peut faire huit mois en prison pour avoir émis une opinion qui déplait en haut lieu. On rappelle que le parquet avait requis la prison perpétuelle à l'encontre de ce journaliste accusé de haute trahison. Le Burundi a mis depuis 2007 quelque 3600 hommes à la disposition de la Force de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Avec l'Ouganda, le Burundi est le seul pays africain à avoir contribué à cette force africaine qui doit atteindre un effectif de 15.000 soldats pour stabiliser le pays.